

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

AVIS est, par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville, que conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil lors de la séance ordinaire du 12 novembre 2024, a établi le calendrier des séances pour l'année 2025 aux dates et heures suivantes :

JOUR	MOIS	HEURE
Mardi	21 janvier 2025	19 h 30
Mardi	11 février 2025	19 h 30
Mardi	11 mars 2025	19 h 30
Mardi	8 avril 2025	19 h 30
Mardi	13 mai 2025	19 h 30
Mardi	10 juin 2025	19 h 30
Mardi	8 juillet 2025	19 h 30
Mardi	12 août 2025	19 h 30
Mardi	9 septembre 2025	19 h 30
Jeudi	2 octobre 2025*	19 h 30
Mardi	25 novembre 2025*	19 h 30
Mardi	9 décembre 2025	19 h 30

* En année d'élection : La séance ordinaire du mois d'octobre de l'année où une élection générale du conseil municipal a lieu, est exceptionnellement tenue au plus tard, le jeudi précédent le dernier jour pour produire une déclaration de candidature.

La séance ordinaire qui suit une élection générale du conseil municipal est exceptionnellement tenue au plus tard le dernier mardi du mois de novembre.

Donné à Sainte-Catherine, ce 13 novembre 2024



Audrey-Maude Parisien, notaire
Directrice des Services juridiques et greffière